
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 8 (1980)

DOI: 10.11588/fr.1980.0.50435

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

en soit cet ouvrage mérite d'être consulté souvent, au même titre que celui, dans un domaine voisin, de Martin Schumacher (*Auslandreisen deutscher Unternehmer 1750/1851, unter besonderer Berücksichtigung von Rheinland und Westfalen*, Köln, 1968).

Roger DUFRAISSE, Paris

Maria WIERICHS, *Napoléon und das »Dritte Deutschland«*, 1805/1806. Die Entstehung der Großherzogtümer Baden, Berg und Hessen. Frankfurt a. M., Bern, Las Vegas (Peter Lang) 1978, 143 p. (Europäische Hochschulschriften, Reihe III, Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, 99).

Ce petit ouvrage d'histoire diplomatique est consacré à la fin du Saint-Empire. Il n'apporte rien que l'on ne sache déjà sur les tractations qui ont abouti à la création de cette troisième Allemagne que formait la Confédération du Rhin et dont l'armature était constituée par les »grands« états: Bavière, Wurtemberg, Bade, Berg et Hesse-Darmstadt. Il met en lumière les efforts des souverains de Bade et de Hesse afin de n'être point trop »distancés« par les princes de Bavière et de Wurtemberg qui avaient reçu une couronne royale; Berg, donné à un »napoléonide«, constituant un cas à part. Un chapitre analyse la place du titre de Grand-duc, inventé pour la circonstance, dans la hiérarchie princière allemande et les tractations menées par ceux de Bade et de Hesse-Darmstadt, au Congrès de Vienne, afin d'obtenir qu'il leur soit conservé. Une rapide étude de ce que représenta la dignité de Grand-duc au XIX^e siècle, un ex-cursus sur les Grands-ducs de Toscane présentés comme modèle précurseur et comme référence, terminent l'ouvrage. Seuls les aspects extérieurs des choses ont retenu l'attention de l'auteur qui ne se pose, par exemple, aucune question sur le rôle dévolu au Rheinbund. On pouvait espérer davantage d'un ouvrage écrit en 1978 et qui paraît d'un autre âge.

Roger DUFRAISSE, Paris

Monika LAHRKAMP, *Münster in Napoleonischer Zeit 1800–1815. Administration, Wirtschaft im Zeichen von Säkularisation und französischer Herrschaft*, Münster (Verlag Aschendorf) 1976, 640 p. (Quellen und Forschungen zur Geschichte der Stadt Münster. Hg. vom Stadtarchiv Münster, N. F. 7/8)

Depuis quelques années l'attention des historiens allemands se porte avec application sur la Confédération du Rhin. La grande majorité de leurs études a été menée à l'échelle d'un état, c'est pourquoi il convient de remercier Monika Lahrkamp d'être descendue à l'échelon d'une ville d'environ 15 000 habitants. Il est vrai qu'il ne s'agit pas de n'importe quelle ville puisqu'elle a étudié le sort de Münster, capitale d'un état ecclésiastique du Saint-Empire, victime de la sécularisation de 1803, simple chef-lieu, à l'époque napoléonienne, d'un département du Grand-duché de Berg, qui deviendra, après la chute de Napoléon, une capitale provinciale dans le royaume de Prusse.

Le résultat des recherches de M. L. est un volume de 640 pages – même le Paris de l'époque napoléonienne n'en a pas suscité d'aussi épais! – fruit d'études attentives et scrupuleuses dans les archives municipales, les archives d'Etat, les archives épiscopales, le département des manuscrits de l'université de Münster, les archives d'Etat de Düsseldorf, les Archives Nationales de Paris. Une abondante bibliographie complète l'ouvrage. A son sujet, l'on regrettera: 1^o, que l'auteur n'ait pas séparé les écrits de la période étudiée qui ont valeur de sources imprimées de la littérature proprement dite; 2^o, que dans cette dernière, une place plus abondante n'ait pas été

faite à certains ouvrages consacrés à d'autres régions de l'Allemagne napoléonienne. C'est d'ailleurs un des regrets que l'on éprouve à la lecture du livre que, chaque fois que cela était possible, l'auteur n'ait pas procédé aux comparaisons qui s'imposaient. Un exemple, les pages très intéressantes et utiles consacrées au blocus continental et à la législation douanière (p. 515-525) auraient gagné en portée si M. L. avait, ne serait-ce qu'esquissé, une comparaison avec ce qui se passait dans d'autres régions du Rheinbund en s'appuyant, par exemple, sur la vieille »Frankfurter Handelsgeschichte« d'A. Dietz ou sur l'étude de F. L'Huillier sur la mise en vigueur des décrets de Trianon et de Fontainebleau dans le Grand-duché de Bade.

M. L. a choisi comme limites chronologiques à son étude, en partie à la suite de contraintes archivistiques (cf. p. 4), les années 1800 et 1815, tout en faisant porter le principal de son effort sur les années 1802-1806, c'est-à-dire sur l'époque de la première domination prussienne, conséquence du recès de 1803, lui-même dû aux victoires napoléoniennes, et sur celles de la domination française suite logique de Iéna. Elle explique comment une ville très imprégnée des traditions de l'Etat ecclésiastique, où la société d'Ancien Régime semblait figée dans ses structures, a subi, lors de la première période prussienne, l'influence de l'»Aufklärung tardif« et de ses prétentions à vouloir, dans tous les domaines de la vie publique, travailler au bonheur de l'individu et à la prospérité de l'Etat, puis, avec la domination française, l'application de ce que Napoléon avait cru devoir conserver de l'héritage révolutionnaire dans l'état de la Confédération du Rhin qui, à tous les points de vue, se rapprochait le plus de la France impériale: le Grand-duché de Berg.

Monika Lährkamp s'est efforcée de ne rien oublier, elle a cru devoir suivre un plan logique en sept grandes parties dont chacune, à elle seule, constitue une véritable somme, couvrant la période qui court des dernières années de la principauté ecclésiastique à la création de la province prussienne de Westphalie: I, évolution politique; II, les institutions d'Etat et leur influence sur la ville; III, l'administration municipale; IV, les institutions ecclésiastiques (c'est dans cette partie qu'est étudiée la vente des biens du clergé avec ses conséquences sociales mais dont on regrettera que les conséquences économiques aient été traitées un peu rapidement); V, les écoles et l'Université; VI, économie et structure de la population; VII, les institutions militaires. On peut se demander si un plan chronologique n'eût pas été préférable, car les différentes parties sont présentées de façon un peu monotone selon le triptyque: fin de la période épiscopale, première époque prussienne, domination française à laquelle s'ajoute le retour à la Prusse. Peut-être le plan choisi s'imposait-il dans la mesure où M. L. voulait, précisément, insister sur les différences entre les principes suivis par les autorités successives, ainsi que sur les différences dans la profondeur entre les réformes introduites à la période prussienne et celles de la période napoléonienne, dans les divers chapitres de l'administration, de l'économie et de l'organisation sociale.

On regrettera qu'il n'y ait pas eu une étude spéciale sur l'esprit public, question pourtant capitale à une époque où les Allemands furent contraints de vivre sous des dominations successives, à une époque surtout où, en Allemagne, à côté du patriotisme qui attachait le sujet, ou l'administré, à l'Etat auquel il appartenait, se développait un sentiment national qui faisait qu'il se sentait solidaire de tous les Allemands, par delà les frontières qui les séparaient, sentiment national né de la domination française. Soyons équitable! La résistance à la conscription napoléonienne, le recrutement de volontaires pour les guerres de libération, l'opposition au blocus continental, manifestations d'opinion publique s'il en est, ont fait l'objet de réflexions très intéressantes dans les parties respectivement consacrées aux institutions militaires et à la vie économique.

Le cadre restreint d'une ville n'a pas permis à l'auteur d'étudier dans toutes ses conséquences le phénomène de la sécularisation. On sait que, pour les historiens allemands, le mot »sécularisation« englobe deux choses bien distinctes: la disparition des états ecclésiastiques, consécutive au traité de Lunéville de 1801 et au R. D. H. S. de 1803, ainsi que l'appropriation, par les états, des

biens de l'Église, suivie de la vente de ceux-ci au profit des Trésors Publics. M. L. a étudié la vente de ceux de ces biens qui étaient situés dans la ville de Münster, essentiellement des bâtiments, et la vente des terres situées aux abords immédiats de la cité. Il est dommage que l'auteur n'ait pas esquissé une étude de la participation des habitants de Münster à l'achat des biens nationaux situés loin de la ville. On sait que l'un des grands problèmes de l'histoire intérieure des États de la Confédération du Rhin, est posé par la question: rupture ou continuité? M. L. montre que, dans le domaine des réformes administratives, dans celui de la politique à suivre à l'égard de l'Église et même, dans une certaine mesure, dans le domaine militaire, les réformes de la première période prussienne ont ouvert la voie à celles de l'époque napoléonienne. Elles montre aussi que les réformes françaises ont été infiniment plus importantes que les prussiennes car elles ne se sont pas limitées au domaine administratif. Elles ont profondément modifié l'ordre social, notamment par l'abolition des privilèges, l'introduction de l'égalité fiscale, la suppression des Ordres, par la destruction de la féodalité pourtant infiniment moins poussée qu'en France. Après la chute de Napoléon, on ne revint pas sur ces réformes sociales et le système judiciaire français avec le Code fut conservé de même que l'essentiel du système fiscal. La continuité fut surtout assurée par le personnel administratif qui servit les régimes successifs.

L'auteur conclut en portant un jugement positif sur la période 1800-1815 durant laquelle, grâce aux réformes prussiennes et plus encore aux réformes napoléoniennes, Münster, bien que reléguée au rang de simple capitale provinciale, fut dotée de réelles chances d'ascension pour les décennies à venir. Au total un ouvrage qui complète et précise utilement la thèse magistrale et qui n'a pas vieilli de Charles Schmidt sur le Grand-duché de Berg. Il est à souhaiter que Monika Lahrkamp fasse école et que d'autres villes allemandes bénéficient, pour la même période, de la même chance que Münster.

Roger DUFRAISSE, Paris

Charles E. FREEDMAN, *Joint Stock Enterprise in France 1807-1967. From privileged company to modern corporation*, Chapel Hill (University of North Carolina Press) 1979, in-8°, XV-234 p.

Ce volume éclaire d'un jour nouveau l'histoire des débuts des sociétés anonymes du Premier au Second Empire, et apporte une contribution précieuse à la connaissance des débuts du capitalisme contemporain en France.

Le premier chapitre rappelle les antécédents des premières compagnies sous l'Ancien Régime, formées sous le régime de l'ordonnance de 1673, en nombre limité, et d'importance également restreinte si l'on pense que la compagnie d'Anzin ne groupait que dix-neuf actionnaires en 1757. Le nombre des sociétés augmenta, de même que leur importance, à la fin de l'Ancien Régime avec par exemple l'apparition en 1776 de la caisse d'escompte, en 1784 de la compagnie des eaux de Paris et en 1785 de la nouvelle compagnie des Indes au moment où étaient introduites sur la bourse de Paris les actions de la banque Saint Charles, fondée à Madrid par le négociant Français Cabarrus. La crise financière de la Révolution, la perturbation du marché financier aussi bien par la spéculation autour des biens nationaux que par la dégringolade des assignats aboutirent à un ralentissement de l'activité des sociétés par actions qui devait renaître au début du XIX^e siècle dans un certain désordre auquel devait remédier le code de commerce de 1807. Celui-ci distinguait trois formes de sociétés commerciales, les sociétés en nom collectif, les sociétés en commandite et les sociétés anonymes. Les premières engageaient sur la totalité de leurs biens des partenaires ayant des droits égaux dans la direction de l'entreprise. La seconde prévoyait à côté de participants engageant leur responsabilité entière des associés aux pouvoirs limités dans la